



HAL
open science

Puissances de l'intermittence et pouvoir de la participation

Anthony Pecqueux

► **To cite this version:**

Anthony Pecqueux. Puissances de l'intermittence et pouvoir de la participation. Sandra Laugier; Alexandre Geffen. Le pouvoir des liens faibles, CNRS éditions, pp.49-70, 2020. hal-02532813

HAL Id: hal-02532813

<https://hal.science/hal-02532813v1>

Submitted on 6 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE II

Puissances de l'intermittence et pouvoir de la participation

Anthony Pecqueux

[Référence : Anthony Pecqueux, « Puissances de l'intermittence et pouvoir de la participation », in Sandra Laugier, Alexandre Geffen (dir.), 2020, *Le pouvoir des liens faibles*, Paris, CNRS éditions, p. 49-70 ; pour le texte et la pagination exactes, se référer à la version publiée]

Ce texte entend explorer une idée très générale selon laquelle le lâche, le distendu, le faible (*weak, loose...*) ne renvoient pas qu'à des connotations négatives ; ou, plus justement, explorer l'idée assez récente il me semble, d'un sens potentiellement positif de « faible ». Avant le travail de Granovetter sur la « force des liens faibles », songeons à la façon dont Simmel caractérise la métropolisation¹ ; mais aussi au pragmatisme naissant, contemporain de Simmel, qui parle fréquemment de « *loose connections* » ou de « *connected loosely* », selon l'expression de William James que Daniel Cefaï² traduit précisément par « liens faibles » ; James l'utilise notamment pour faire la promotion du « plurivers », de l'engagement dans plusieurs mondes sociaux.

Un des intérêts de cette famille de pensée est de nous amener à porter un autre regard : d'abord en direction des attentions basses, pour se porter seulement ensuite, par variation d'intensité, en direction des focalisations. Cette perspective en termes de variations d'intensité permet en outre de ne pas s'en tenir à une approche durcissant la distinction entre ces éléments (et de s'éviter le risque de réintroduire de coûteux dualismes). C'est sans doute l'un des principaux intérêts de la formule programmatique de Granovetter, tant qu'elle n'est pas pensée à partir d'un opposé, du type « faiblesse des liens forts ». Signalons deux autres écueils à ce propos : le premier donnerait trop d'importance aux liens faibles, ce qui pourrait aussi être une conséquence indirecte de la situation d'enquête, notamment pour les formes d'anthropologie

¹ En analysant la récente « intensification de la stimulation nerveuse » (G. Simmel, « Métropoles et mentalité » [« Die Großstädte und das Geistesleben », 1903], in *L'École de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, textes trad. et prés. par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Paris, Aubier-Montaigne, 1979, p. 62) en termes de « réserve » (p. 67) et de liens faibles (« droit à la méfiance » et « mutuelle étrangeté », p. 68), Simmel leur a donné pour la première fois une interprétation positive, à l'encontre des habituelles dénonciations de l'anonymat urbain.

² D. Cefaï, « De la microphysique du pouvoir à l'ethnographie coopérative : itinéraires d'un pragmatiste », in I. Joseph, *L'Athlète moral et l'Enquêteur modeste*, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 2007, p. 44.

urbaine qui déploient moins d'ethnographies au long cours que des enquêtes courtes ou des observations flottantes (donc ponctuelles). Le second se contenterait de la formule, en misant sur sa puissance suggestive ; au contraire, il importe de mettre au travail les situations qu'elle permet de caractériser en étant attentif aux effets de seuil et de transition afin de ne pas en rester à l'opposition viriliste (« fort »/« faible »).

À partir de ces éléments introductifs, je souhaite aborder ces problématiques à partir de réunions participatives sur la précarité à Grenoble (le Parlons-En³), en me rendant attentif à la situation particulière et à ses effets sur les liens. Par exemple, la rythmicité mensuelle des réunions me mettra sur la piste de l'intermittence et de ses puissances par rapport aux promesses de la démocratie participative. J'essaierai de montrer en quoi importe ici l'intermittence, qui n'est pas seulement temporelle mais aussi écologique et thématique (au cours de la réunion, on peut se rendre « absent », et aucun sujet n'est considéré comme clos d'une réunion à l'autre).

Participation et liens

La problématique des liens faibles et de leur puissance peut être assez littéralement associée à celle de la participation. En effet, que ce soit dans ses formes institutionnelles ou non, la participation fait le pari d'une démocratie renouvelée à partir de liens faibles ou absents : le pari de réformer et d'approfondir les pratiques démocratiques par la rencontre, l'échange voire le faire en commun de personnes qui n'ont pas spécialement vocation à cela. Le schème participationniste adresse là sans doute une demande particulièrement exorbitante aux citoyens⁴.

Il n'est pas anodin de ce point de vue de relever la position ambivalente de Simmel sur la participation. D'une part, il note dans *Les Pauvres* que ces derniers n'en bénéficient à aucun moment : « Cette exclusion des pauvres [...] se manifeste aussi dans le fait qu'au sein de l'État moderne relativement démocratique, l'assistance publique est probablement la seule branche

³ Il s'agit d'une ethnographie en cours, menée d'abord (entre 2015 et 2018) avec Laure Brayer dans le cadre du projet ANR HAPARÊTRE (ANR-14-CE29-0011). Ce texte doit beaucoup aux nombreuses discussions avec Michel Peroni, Dominique Belkis, et tout particulièrement Anne-Sophie Haeringer dont la lecture exigeante a profondément enrichi une première version de ce texte.

⁴ L'abondante littérature en sciences sociales sur la question a tendance à dresser un constat assez généralisé d'échec vis-à-vis de cette ambition du renouvellement de la démocratie assigné à la participation ; la revue *Participations* en offre de riches et saisissantes synthèses. Et il ne s'agirait pas de déporter du côté des formes non institutionnelles de participation ces attentes somme toute un peu naïves et enchantées ; mais bien plutôt de les réviser à la baisse.

de l'administration dans laquelle les intéressés n'ont aucune participation⁵. » Il poursuit avec une métaphore très actuelle : les pauvres seraient tels un cours d'eau que l'État veut creuser pour irriguer des espaces, donc un cours d'eau qui est « objet d'une obligation [sans pouvoir] réclamer le droit qui y correspond, car celui-ci est plutôt celui des propriétaires adjacents⁶ ». Ainsi Simmel manifeste-t-il une conscience aiguë et précoce de ce que participer veut dire et peut apporter (et de ce que son absence peut occasionner).

D'autre part, il développe un regard beaucoup plus nuancé dans un passage peu commenté (à l'exception de Stavo-Debaugé⁷) et assez contre-intuitif, l'« Excursus sur la frontière sociale⁸ ». Ce que Stavo-Debaugé appelle très justement les « bienfaits de la moindre appartenance⁹ » est issu d'un couple étrange, celui formé par le domestique et la femme de ménage (ou « bonne à tout faire »), ou entre le « membre de plein droit » d'une société et « celui qui ne l'est qu'à moitié ou au quart¹⁰ ». Simmel fait pencher la balance en faveur de la femme de ménage précisément car elle est moins liée, elle peut telle l'étranger aller et venir, se retirer. La « moindre appartenance » du pauvre, qui l'exclut de la participation, est *a contrario* un outil de liberté pour la bonne à tout faire. Présenté de la sorte, le schème participationniste apparaît non de manière angélique comme bénéfique *a priori*, mais comme ambivalent ; cela représente une précieuse piquûre de rappel afin de ne pas tomber dans une anthropologie capacitaire qui est parfois un écueil des approches pragmatistes¹¹. Il s'agit ainsi, précisément dans ces situations où un agir est escompté (voire constituerait parfois la finalité), de se rendre attentif à une palette bien plus large de comportements — un peu à la façon dont Austin et Goffman, comme le rappelle Sandra Laugier¹², contribuent à enrichir les conceptions de l'action en observant toutes nos manières de rater nos actions. Il existe également bien des manières de ne pas agir (de ne

⁵ G. Simmel, *Les Pauvres* [« Der Arme », 1908], trad. de l'allemand par B. Chokrane, introd. de S. Paugam et F. Schultheis, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1998, p. 51.

⁶ *Ibid.*, p. 52.

⁷ J. Stavo-Debaugé, « Entre bienfaits de la moindre appartenance et solution de l'exit. L'étranger de Simmel à la lutte avec la reconnaissance », in E. Ferrarese (dir.), *Qu'est-ce que lutter pour la reconnaissance ?*, Lormont, Éd. du bord de l'eau, 2013, p. 134-165.

⁸ G. Simmel, *Sociologie : études sur les formes de la socialisation* [*Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*, 1908], trad. de l'allemand par L. Deroche-Gurcel et S. Muller, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1999, p. 609-612.

⁹ J. Stavo-Debaugé, « Entre bienfaits de la moindre appartenance... », art. cit.

¹⁰ G. Simmel, *Sociologie*, op. cit., p. 610-611.

¹¹ M. Breviglieri, « Penser la dignité sans parler le langage de la capacité à agir », in J-P. Payet, A. Battegay (dir.), *La Reconnaissance à l'épreuve : explorations socio-anthropologiques*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 83-92 ; J.-L. Genard, « De la capacité, de la compétence, de l'empowerment, repenser l'anthropologie de la participation », *Politique et Sociétés*, vol. 32, n° 1, 2013, p. 43-62.

¹² S. Laugier, « La vulnérabilité de l'ordinaire. Goffman lecteur d'Austin », in D. Cefaï, L. Perreau (dir.), *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*, Paris, PUF, 2013, p. 339-368.

presque pas agir, de ne pas tout à fait agir, etc.) — et *a fortiori* de (ne pas/presque/tout à fait, etc.) participer.

Revenons vers les dispositifs de participation armés de ce regard bifide : ils rassemblent des individus qui ne partagent pas forcément des relations régulières, ni des convictions communes précises. Ils se réunissent souvent en raison du sujet abordé, et en espérant au moins vaguement que « ce sera différent » : des autres fois où on nous demande notre avis mais sans l'écouter, des réunions dites « participatives » mais qui se limitent si souvent à de la consultation, voire de la seule information, etc. En somme, de tels dispositifs cherchent à faire émerger du commun, en s'appuyant sur une moindre communauté, une communauté de *concernement* autour d'un sujet plus ou moins précis¹³.

De ce point de vue, il ne s'agirait pas de recréer des dualismes en opposant terme à terme formes institutionnelles et non institutionnelles de participation. Sans compter que le caractère institutionnel ne se décrète pas (il est normatif — l'institutionnel de l'un n'est pas celui de l'autre, et inversement —, processuel et scalaire)¹⁴, ces formes diffèrent avant tout par la puissance invitante. Mais dans ce texte, j'aimerais plutôt me rendre attentif aux formes pour lesquelles instaurer la participation revient à ne pas la considérer comme un cadre procédural extérieur au sujet à traiter, mais comme un enjeu à part entière, au même titre que le sujet en question.

Ainsi, lors d'une précédente enquête, j'ai cherché à décrire un dispositif visant à faire faire une œuvre d'art participative et numérique en pied d'immeuble à des jeunes d'un quartier populaire lyonnais qui n'avaient rien demandé¹⁵. Ces adolescents n'étaient pas inscrits à un atelier d'une MJC : tout l'enjeu consistait alors pour les animateurs à faire exister un

¹³ Moindre communauté, voire moindre *concernement* : voilà encore un oxymore (après « pouvoir des liens faibles », « moindre appartenance », etc.), surtout dans un travail sur la participation d'inspiration pragmatiste. Il resterait (mais cette ambition ne peut être traitée dans le cadre de ce texte) à questionner ce que « moindre » fait réellement à la question des *matters of concern*. Posons simplement ici qu'un enjeu serait celui de leur pluralisation radicale ; par exemple de laisser ouverte la possibilité qu'en situation même une question aussi triviale que celle des « crottes de chien » puisse devenir pleinement politique.

¹⁴ Plus généralement, se refuser à opposer formes institutionnelles ou non de participation revient à refuser d'ériger certaines comme (plus) pures, et plutôt à « habiter le trouble » avec Donna Haraway ou à penser en termes de « viabilité » avec Anna Tsing : « La viabilité [...] est toujours engagée dans une histoire et par une histoire, sans principe moral, *sans garantie* contre une précarité qui lui est intrinsèque » (I. Stengers, « Préface », in A. Lowenhaupt Tsing, *Le Champignon de la fin du monde : sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme* [*The Mushroom at the End of the World*, 2015], trad. de l'anglais par P. Pignarre, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, La Découverte, 2017, p. 13 ; je souligne).

¹⁵ A. Pecqueux, « Retrouver la face par la participation. Ethnographie de la fragile élaboration d'une œuvre d'art par des adolescents dans un quartier populaire », *Participations*, n° 9 (« Les limites de l'inclusion démocratique »), 2014, p. 125-148.

attachement au dispositif, afin que les adolescents reviennent, participent à nouveau — notamment parce que l'œuvre d'art à faire, un film, impliquait une récurrence d'acteurs/personnages. En d'autres termes, un tel dispositif rappelle crûment que la participation, en tant que pratique démocratique, ne peut pas se passer de mêler un art de l'association avec un art de la séparation¹⁶. Si la possibilité de se retirer est une condition *sine qua non* de la démocratie, trop de retrait (de désengagement) la met en question : deviennent alors déterminantes les modalités pour créer de l'attachement. C'est à cela que peuvent nous rendre attentifs les formes pour lesquelles instaurer la participation est un enjeu, en nous engageant à décrire ces modalités ainsi que la diversité de sentiments et de relations qui y prennent forme, et les seuils et passages entre ceux-ci.

En somme, pour le moment, l'enjeu serait de faire émerger du commun à partir d'une communauté minimale, en travaillant particulièrement à faire exister un attachement pour le dispositif en lui-même afin de le rendre efficace. Cela peut sembler un serpent qui se mord la queue ; cela renvoie plutôt à une conception selon laquelle les êtres en présence (au sens large que leur donne Étienne Souriau¹⁷) ne peuvent exister pleinement par eux-mêmes, ont besoin d'autres êtres pour parvenir à une plus grande existence. On peut penser aux intercesseurs de Deleuze¹⁸, ou aux avocats du même Souriau¹⁹. L'idée ici est que la participation ne saurait se passer de participants, de leur attachement et que les uns et les autres s'entretiennent²⁰.

Puissances de la forme

Si la participation dans ses formats classiques est bien une opération exorbitante pour ses participants, les dispositifs qui se révèlent plus efficaces sont souvent ceux qui en demandent « moins » aux participants²¹ : les dispositifs qui ont saisi la spécificité de l'alchimie en jeu (créer un « public », mais qui se tient par des liens faibles) et qui ont essayé de réfléchir à la forme qui

¹⁶ M. Walzer, « Liberalism and the Art of Separation », *Political Theory*, vol. 12, n° 3, août 1984, p. 315-330.

¹⁷ E. Souriau, *Les Différents Modes d'existence* [1943], prés. d'I. Stengers et B. Latour, Paris, PUF, coll. « MétaphysiqueS », 2009.

¹⁸ G. Deleuze, « Les intercesseurs » [1985], in *Pourparlers, 1972-1990*, Paris, Éd. de Minuit, 2003, p. 165-184.

¹⁹ D. Lapoujade, *Les Existences moindres*, Paris, Éd. de Minuit, coll. « Paradoxe », 2017.

²⁰ Voir pour une telle problématique, ontologique en quelque sorte, à propos de la participation : D. Belkis, A.-S. Haeringer, A. Pecqueux et M. Peroni, « Habiter : la part de l'être », *Les Cahiers de Rhizome*, n° 71, 2019/1, p. 11-21.

²¹ Encore faut-il s'entendre sur ce que représente ce « moins », notamment à l'heure d'un « tournant ludique » de la participation (pour le dire vite : faire utiliser des Lego plutôt que d'essayer de faire débattre) ; pour une critique de ce tournant, voir M. Berger, « La participation sans le discours », *EspacesTemps.net* [En ligne], mis en ligne le 15 septembre 2014, consulté le 23 janvier 2015 ; URL : <https://www.espacestemp.net/articles/la-participation-sans-le-discours/>.

permettrait sinon d’y parvenir, du moins de le favoriser ou de ne pas l’empêcher. Il est difficile d’attendre beaucoup des réunions participatives qui ont lieu dans une salle de classe, où le maire remplace le professeur des écoles, dans la mesure où de telles réunions reconduisent un dispositif hiérarchisé et scolaire. Cela signifierait que la « puissance » de la forme évoquée ci-dessus renvoie moins au sens de capacité qu’à celui de virtualité, en l’occurrence de ses effets — et dans le prolongement de ce qui vient d’être dit sur les modes d’existence (les virtuels sont une des catégories centrales déployées par Souriau).

En somme, il s’agit de se rendre attentif à toutes les techniques déployées pour cela et qui manifestent un véritable art de la forme — mais une forme sans garantie, j’y reviendrai. À travers cet art s’explique ce que l’on ne veut pas (un débat scolaire, ou l’absence de débat du « tout ludique », voire « la forme AG » où ce sont toujours les mêmes qui parlent²²) ; mais il reste à inventer ce qu’on veut, et c’est tout l’enjeu de cet art. Une proposition en ce sens serait, en prolongement de celle de John Dewey²³, de faire vivre et proliférer la démocratie comme forme de vie (celle qui doit imprégner nos comportements les plus quotidiens, comme nos conversations avec nos voisins) également dans les « institutions » politiques, dans nos débats démocratiques. Non seulement cette forme reste à inventer, mais en outre elle peut rater, n’est jamais acquise, toujours à faire advenir²⁴, notamment quand l’enjeu porte sur le fait « d’assurer l’attachement de certains êtres à un “collectif”, sans que cet attachement ne soit de l’ordre de l’appartenance²⁵ ».

Ce questionnement permet d’introduire enfin mon terrain d’enquête, le Parlons-En, espace non institutionnel de parole instauré en 2009 à Grenoble, qui vise à mettre en débat les sujets concernant les « grands précaires », selon la catégorie extensive en vigueur. Concrètement, cet espace de parole réunit entre vingt et cinquante personnes une fois par mois, durant deux heures, dans un local public, la salle polyvalente de la maison des habitants du centre-ville de Grenoble.

²² Voir P. Pignarre, I. Stengers, *La Sorcellerie capitaliste : pratiques de désenchantement*, postface d’A. Vièle, Paris, La Découverte, 2007, notamment p. 173 sq. ; voir aussi Le jardin s’embrase, *Les mouvements sont faits pour mourir*, Lyon, Éd. Tahin Party, 2007.

²³ J. Dewey, « La démocratie créatrice : la tâche qui nous attend » [« Creative Democracy : The Task Before Us », 1939], trad. fr. de S. Chaput, *Horizons philosophiques*, vol. 5, n° 2, printemps 1995, p. 41-48.

²⁴ Le sous-titre de la conférence de Dewey (*op. cit.*) ne dit pas autre chose : concernant la démocratie comme forme de vie, la tâche est « devant nous ». Certes ce « nous » est très situé (il prononce la conférence en 1939, alors que la démocratie tout court est très largement en danger...), mais en même temps on entend parfaitement son caractère universel et intemporel : si la démocratie peut/doit s’incarner dans la moindre de nos actions, ce ne peut jamais être acquis... Sinon il ne s’agirait précisément plus de démocratie, mais d’une forme de totalitarisme de plus.

²⁵ S. Franguiadakis, M. Peroni, « Tiberius Claudius ; ou entretenir le mirage de l’individu collectif », in A. Micoud et M. Peroni (dir.), *Ce qui nous relie*, La Tour d’Aigue, Éd. de l’Aube, 2000, p. 333-369, cit. p. 367.

Les personnes présentes sont des (ex-)habitants de la rue et des travailleurs sociaux, des bénévoles, des personnes mobilisées dans des associations à caractère social et humanitaire ; ainsi que des citoyens plus ou moins ordinaires : militants, élus parfois, journalistes ou chercheurs, etc. Au cours de ce rendez-vous mensuel, les propos s'échangent librement autour de thématiques qui émergent des problèmes rencontrés par les participants ; l'objectif affiché du Parlons-En est alors que la parole individuelle se transforme peu à peu en recherche de solutions collectives. « Un espace de débats et de projets par les habitant.e.s de la rue et de la ville », selon le site internet dédié²⁶. L'échange de paroles est entouré de temps de sociabilité : le partage d'un petit déjeuner avant, puis d'un repas à la fin. L'échange en lui-même se réalise en cercle, et avec l'appui d'un micro relié à une sono.

Du côté de l'agencement spatial, le Parlons-En a lieu dans une salle quelconque, « polyvalente » : donc sans fonction précise qui pourrait freiner la participation de certaines catégories de personnes. Sa seule autre caractéristique positive est d'autoriser la présence des chiens. Le cercle de chaises pour le débat se situe au centre ; au-delà du cercle, on trouve des tables le long des murs qui permettent d'accueillir, pour l'une, les machines à café et la bouilloire à thé, ainsi que les viennoiseries du petit déjeuner ; pour l'autre, des prospectus divers : annonces de manifestations et événements militants, comptes rendus des séances précédentes, inscription à la liste de diffusion par courriel, etc. Pendant le débat, cet espace (qui peut se prolonger jusqu'à l'extérieur, notamment pour fumer une cigarette) rend possibles les échanges interpersonnels hors micro et hors cercle ; ou tout simplement le retrait hors du cercle de parole et de ses exigences écologiques (j'y reviendrai). Cette configuration articulant des espaces aux qualités et *affordances* contrastées, et le passage très fluide de l'une à l'autre — passage autorisé à tout instant, ce qui est notamment matérialisé par la porte de la salle maintenue ouverte lorsque la température le permet —, témoignent d'une ouverture et d'un accueil inconditionnel, et autorisent une grande souplesse concernant les formes de présence et les modalités de la participation. Ces qualités contribuent à faire du Parlons-En un espace de circulation au sens large²⁷.

Pour finir, trois temps rythment le débat : le premier consiste en une présentation de cet espace (son origine, les règles et principes de fonctionnement) et un tour du cercle pendant lequel chacun se présente comme il l'entend. Le deuxième est un moment de partage des « actus

²⁶ Le Parlons-En ; URL : <https://lieugrenoble.wordpress.com/parlons-en/>.

²⁷ L. Brayer, A. Pecqueux, « Le Parlons-en comme espace de circulation », in L. Blondiaux, C. Traïni (dir.), *La Démocratie des émotions*, Paris, SciencesPo, les presses, 2018, p. 67-91. J'y emprunte quelques formulations de cette rapide présentation.

de la rue », de tout ce qu'il s'est passé depuis la dernière fois : les rares bonnes et les nombreuses mauvaises nouvelles, comme les annonces des morts de la rue. Le troisième est le débat sur le sujet annoncé, souvent issu des actus de la rue des mois précédents : les relations entre SDF et police municipale ; la curatelle ; le RSA ; la santé des précaires ; les femmes à la rue ; les jeunes en errance ; le mobilier urbain anti-SDF, etc.

Précarisation du Parlons-En

Pour revenir à la discussion sur la forme du dispositif, une autre manière de le présenter serait de dire : le Parlons-En est un espace de parole qui a lieu depuis 2009 mais qui *se tient* depuis 2016. Cette formulation indique le passage à un régime de réflexivité, au sens grammatical du mode réflexif : « ni actif ni passif, mais au contraire un mode premier, fondateur, celui de l'avènement des êtres et des événements²⁸ ». Elle signale également un événement : le changement radical du mode d'organisation du Parlons-En, avec la fermeture du cabinet d'urbanisme participatif qui jusque-là s'en chargeait (« arpenteurs », à travers Claire et Pierre ; précisons qu'il s'en chargeait à titre bénévole ou militant en quelque sorte — et non à titre lucratif), et la création d'une association. Cet événement est tout à la fois une fragilisation et une ouverture du Parlons-En, puisque son effectivité n'est plus le seul fait de ses porteurs, mais se partage désormais entre les participants les plus investis. Cela revient dans le même mouvement d'une part à créer un groupe ; et d'autre part à en « faire un terrain de (trans)formation²⁹ » : à enrichir la pratique collective, à en faire un véritable enjeu (cf. ci-dessus), mais aussi à mettre en danger ce groupe naissant, dans la mesure où cette ouverture intervient dans l'urgence et à marche forcée (pour assurer la continuité du Parlons-En).

Arrêtons-nous un instant sur ce processus. Mi-2015, le cabinet « arpenteurs » ferme suite à des difficultés financières ; s'ensuit une période où les deux animateurs mobilisent différents membres réguliers, notamment du côté des structures « amies », comme des accueils de jour de Grenoble (Point d'Eau, Le Fournil, Le Local des Femmes). Au Parlons-En de décembre 2015, une association de type collégial (c'est-à-dire sans dirigeant) est créée, et avec l'association un petit collectif mouvant, de cinq à quinze personnes, qui se dénomme précisément « la collégiale » et qui se réunit entre les Parlons-En pour organiser le suivant : décider de qui va

²⁸ A. Hennion, « Réflexivités. L'activité de l'amateur », *Réseaux*, n° 153, 2009, p. 55-78, cit. p. 64.

²⁹ D. Vercauteren, *Micropolitiques des groupes : pour une écologie des pratiques collectives*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2011, p. 98. Pour la pagination, j'ai suivi celle de la version en ligne du livre : <http://micropolitiques.collectifs.net/>.

animer le débat, contacter les personnes essentielles pour le sujet du mois, s'occuper du petit déjeuner et du repas, mettre en place la salle, faire le tour des accueils de jour de l'agglomération une semaine auparavant pour annoncer aux « grands précaires » la tenue du prochain, prendre des notes en cours de débat et réaliser le compte-rendu qui sera largement diffusé...

Cette liste de tâches montre que l'organisation d'un Parlons-En n'est pas une sinécure ; comment y parvenir chaque mois, sans budget ou presque, alors même qu'est choisi le mode d'organisation associatif le plus exigeant et que ce collectif est assez fidèle à la composition du Parlons-En : des membres aux liens faibles ? Et cette caractéristique devient précisément saillante lors des réunions de la collégiale, suscitant des débats âpres entre ceux qui ne se connaissent qu'à peine et découvrent là qu'ils peuvent porter des convictions très différentes, voire opposées ; et alors que ces réunions auraient plutôt dû être le lieu de la répartition des tâches (comme l'a rappelé Pierre en plein Parlons-En courant 2017). Claire et Pierre, restés très largement impliqués, proposent début 2017 d'organiser des temps de troisième niveau, en quelque sorte, consacrés au groupe de la collégiale (qui est le groupe de deuxième niveau, rendant possible les Parlons-En) : ces temps, bien connus des spécialistes de la micropolitique des groupes³⁰, confirment à quel point le groupe lui-même devient un « terrain de (trans)formation³¹ ».

La liste rocambolesque des tâches à accomplir pour la tenue d'un Parlons-En n'a d'égale que celle des conditions qui ont permis au Parlons-En de *se tenir* depuis 2016, dans ce contexte de double effondrement (le porteur et les budgets) et donc de refondation : l'engagement des personnes (des convictions, des muscles et du temps, voire des deniers personnels — y compris du côté des ethnographes, pour lesquels ce moment a été celui de la bascule dans la pleine participation au lieu d'en rester à la seule observation) ; la promesse renouvelée que des budgets arriveront et permettront de créer un demi-poste de coordination précisément ; la mobilisation de réseaux de professionnels bénévoles/militants (comme des architectes) ; le caractère récurrent et régulier des rendez-vous, pour le Parlons-En (tous les deuxièmes jeudis du mois à 10 heures) et pour la collégiale (tous les quatrièmes jeudis du mois à 14 heures) ; quelques concrétisations échelonnées (l'octroi d'un bout de budget de-ci de-là ; le gain d'un budget participatif grâce aux votes des Grenoblois), etc.

³⁰ *Ibid.* ; Starhawk, *Rêver l'obscur : femmes, magie et politique politique* [*Dreaming the Dark : Magic, Sex, and Politics, 1982*], trad. de l'anglais (États-Unis) par Morbic, Paris, Cambourakis, 2015.

³¹ D. Vercauteren, *Micropolitiques des groupes*, *op. cit.*, p. 98.

Bref, une multitude de choses mêlées, qui relèvent tant d'engagements que de vicissitudes. De ce point de vue, la précarisation du travail social a (malheureusement) été un coup de pouce : outre Pierre et Claire, deux éducatrices se sont retrouvées coup sur coup licenciées de l'accueil de jour où elles officiaient, du fait des coupes régulières ces dernières années dans les budgets du travail social. Ainsi, on assiste au même double mouvement de fragilisation/ouverture qu'au moment de la fermeture du cabinet : le chômage donne du temps pour s'investir dans la collégiale, ce que vont faire avec beaucoup d'entrain les deux éducatrices ; en retour, la collégiale devient ce lieu où les asymétries initiales (aidants/aidés...) se trouvent estompées voire mises à plat, ce qui constituait une des promesses intenable du Parlons-En. Plus justement, la collégiale démultiplie la possibilité de tenir en partie une telle promesse : si au Parlons-En l'opportunité laissée aux précaires de ne pas être seulement assignés à répondre aux questions et de pouvoir en poser est une forme de réduction de l'asymétrie³², on saisit la démultiplication à l'œuvre quand ils peuvent ne pas se contenter de poser des questions, mais aller jusqu'à participer à l'organisation de l'instance qui permet de poser les questions. Dans tous les cas, de tels mouvements permettent, avec Dupréel³³, de parler de « consolidations » ; mais il faut alors les qualifier immédiatement de paradoxales.

Il me manque la place ici pour décrire le Parlons-En n° 61 de décembre 2015, au cours duquel s'est décidée la création de l'association de type collégial : comment il a fallu décrire ce principe complexe d'association sans dirigeant et le mettre à la portée de tous ; comment les présents ont fait valoir que ce principe était parfaitement appareillé à ce qu'est et fait le Parlons-En (« C'est un peu le principe d'ici finalement : tout le monde est responsable de tout le monde ! Il y a un animateur, mais la responsabilité est collective ! », conclut Pierre à propos de la discussion) ; comment on a imaginé que le collectif de personnes membres de la collégiale rendrait des comptes au sein du Parlons-En (qui comprendrait systématiquement un temps d'assemblée générale) ; comment a été posé pour principe que les individus qui y prendraient part se délesteraient de leurs autres engagements et affiliations pour ne plus y figurer que comme membre (de la collégiale) du Parlons-En ; comment la première collégiale s'est fait élire à l'unanimité (13 personnes, dont une à la rue et deux ex-SDF) ; comment, dans ce même

³² N. van Schepen, « Relancer une réponse : une démultiplication de la voix citoyenne en réunion publique », in L. Mondada, S. Keel (dir.), *Participation et asymétries dans l'interaction institutionnelle*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 237.

³³ E. Dupréel, « Théorie de la consolidation. Esquisse d'une théorie de la vie d'inspiration sociologique » [1931], in *Essais pluralistes*, Paris, PUF, 1949, p. 150-195.

mouvement, un participant, à bout, en vient à claquer la porte³⁴, ce qui confirme bien le caractère paradoxal de cette consolidation, etc.

Encore : comment ce Parlons-En a dû comprendre un temps de collégiale, au sens où il a fallu organiser minimalement le suivant ; comment, pendant ce temps précisément, deux personnes qui viennent de s'y faire élire et qui s'appêtent à partir se font interpellé par Pierre (« Vous partez là, mais vous êtes conscients que vous abandonnez ceux qui vont prendre en charge et animer l'organisation du prochain Parlons-En ? ») et finalement restent ; comment, enfin, Pierre conclut ce Parlons-En en « cri[ant] [s]a joie » : le Parlons-En ne s'arrête pas. Ce triple mouvement (la longue épiphanie du groupe dans et par la parole ; le moment où tout a failli s'écrouler ; pour finalement se rétablir et se re-célébrer) montre bien les ambivalences continûment à l'œuvre, ainsi que le risque de faillite, d'arrêt ou d'échec.

Et pour conclure sur ce point, il faut sans doute aller plus loin que relever des connexions entre participation et liens faibles. La participation qui s'expérimente ici ne peut se passer des liens faibles, qui seraient en quelque sorte garants du pluralisme de l'instance. Ce trait du pluralisme, qu'on retrouve à tous les niveaux du Parlons-En, est très clairement théorisé par Pierre dans ses différents écrits, où il ne cesse de répéter combien le débat démocratique est l'inverse de la réunion d'une tribu. Que ce soit dans son livre programmatique : « nos espaces publics de débat [...] doivent pouvoir accueillir tout le monde et ne pas se faire approprier trop fortement par une communauté ou une autre³⁵ ». Ou à l'occasion de telle conférence où il assimile la table ronde de professionnels à laquelle il participe à une « tribu », c'est-à-dire « enfermement et exclusion », alors même que le sujet porte sur architecture et démocratie³⁶.

Parler et s'écouter en cercle

Du fait de l'élargissement de l'organisation du Parlons-En, ses ressorts se trouvent publicisés, tandis qu'ils demeureraient jusque-là assez occultés (sauf pour « arpenteurs », bien entendu). Par exemple, pour rendre effectif le partage de l'animation, pendant les premiers débats de l'année 2016, Pierre a procédé à une sorte de formation à l'animation en direction de l'assemblée des présents en explicitant ses principes d'animateur : éviter la monopolisation de

³⁴ L. Brayer, A. Pecqueux, « Le Parlons-en comme espace de circulation », art. cit.

³⁵ P. Mahey, *Pour une culture de la participation*, Paris, ADELS, 2005, p. 110.

³⁶ *Id.*, « Processus démocratiques et durables de fabrication de la ville. Comment animer des espaces de débat ? », in *Construire quoi, comment ? L'architecte, l'artiste et la démocratie*, Marseille, Association Didattica, 2009, p. 59-64, en particulier p. 61.

la parole par des interventions trop longues, veiller au respect de l'ordre des demandes de parole, déroger à cet ordre quand une personne qui n'a encore jamais parlé demande à le faire, susciter la prise de parole des plus précaires, alors qu'il serait tellement plus facile que les travailleurs sociaux parlent entre eux, etc³⁷. Par là, l'animation a pu progressivement être prise en charge par des membres réguliers, changeants d'ailleurs.

De même, il a fallu partager tout ce qui constitue la spécificité de cette instance en ses éléments formels, ceux qui fondent sa forme. Un soin tout particulier est porté aux formes sensibles, de visibilité d'une part, d'audibilité d'autre part. Le cercle des chaises fonctionne alors comme la garantie que chacun verra l'autre et inversement ; d'où l'importance également du « minimum architectural » : une salle avec un pilier central — comme il a fallu à un moment composer pour cause de travaux dans la salle habituelle — brise cet effet du cercle. La sono et le micro garantissent de leur côté que chacun entendra l'autre, même les « petites » voix, et même si, évidemment, personne ne veut parler dans le micro, préfère faire sans, etc. Ces formes sensibles reposent sur les ressources de la conversation ordinaire³⁸, qui atteste quotidiennement que la meilleure attention à la parole de l'autre est celle de la discussion en face à face, où les co-locuteurs n'arrêtent pas de réagir l'un à l'autre, d'alterner les positions³⁹. Comment obtenir cette attention d'inconnus ? Le cercle du Parlons-En, selon l'écologie audiovisuelle de l'attention qu'il occasionne, produit des « effets d'ENVOUEMENT PRESENTIEL », c'est-à-dire « *l'entre-fécondation d'attentions croisées communiant dans une relation de présence immédiate de corps à corps*⁴⁰ ». C'est dire encore que le cercle est pour beaucoup dans la (bonne) forme⁴¹, dans la mesure où il permet le basculement entre des liens faibles et des

³⁷ Ces règles ne doivent pas faire croire à des procédures trop rigides ; elles ne valent que par le couplage serré qu'elles forment avec leurs continuel débordements par les participants, ce qui fait exister une forme de paire adjacente entre règles et débordements (L. Brayer, A. Pecqueux, « Le Parlons-en comme espace de circulation », art. cit.). Voir aussi, dans le cas des assemblées générales autonomes, Manon Him-Aquilli, « Distribuer le pouvoir comme on distribue la parole : le rituel des “tours de parole” dans des assemblées générales anarchistes/autonomes », *Semen*, n° 43, 2018, mis en ligne le 23 mai 2018, consulté le 27 décembre 2018 ; URL : <https://journals.openedition.org/semen/10710>.

³⁸ Voir, par exemple, M. Relieu, F. Brock, « L'infrastructure conversationnelle de la parole publique. L'analyse des réunions publiques et des interviews télédiffusées », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 8, n° 31, 3^e trimestre 1995, p. 77-112.

³⁹ D'où le fait très général de l'alternance sur lequel Harvey Sacks fonde l'analyse de conversation ou plus justement : à partir duquel il est en mesure de faire de l'analyse de conversation une véritable anthropologie générale (voir notamment H. Sacks, E. A. Schegloff, G. Jefferson, « A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation », *Language*, vol. 50, n° 4, 1974, p. 696). On en a déjà entraperçu quelques effets possibles à travers la question de la réduction de l'asymétrie.

⁴⁰ Y. Citton, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2014, p. 154.

⁴¹ Il ne s'agit évidemment pas d'une garantie ; par exemple, la question de sa pertinence se pose à chaque fois que les participants sont particulièrement nombreux. À plus de quarante, peut-on encore avoir cette qualité d'attention ? Ne vaut-il pas mieux faire deux cercles ? Mais, au moins provisoirement, le cercle peut être tenu comme la bonne forme du Parlons-En — à condition de se souvenir d'une part de cette absence de garantie ; et

moments « forts », de l'ordre de l'envoûtement. Inversement, le cercle est aussi ce qui rend primordiale la possibilité du retrait, du soulagement, de la séparation.

Dans son livre récent sur la place publique et les conditions notamment formelles pour qu'elle soit véritablement démocratique, Joëlle Zask⁴² montre combien la plupart des places urbaines en sont loin tant elles fonctionnent de manière hiérarchisée et centrée, à partir d'un espace nivelant et non pluralisant les comportements. D'où l'enjeu pour que le centre du cercle reste vide au Parlons-En (seul l'animateur le parcourt, et en contrepartie il ne peut prendre position dans le débat : chacun parle donc de sa place) ; ainsi que l'enjeu de la possibilité de retrait. Avant et après le Parlons-En, le cercle n'existe pas ou plus, au profit de discussions en petits groupes ; et pendant, ce sont les espaces autour et la possibilité de leur appropriation qui permettent non seulement de se soulager (l'attention), mais aussi de redevenir pluralistes, en procédant à d'autres activités. Les activités de *care* à l'œuvre lors du Parlons-En (servir un café, proposer des croissants, refaire du café, agrandir le cercle pour les nouveaux venus, proposer de la pizza...) sont intéressantes de ce point de vue car elles sont particulièrement invisibilisées durant le Parlons-En, au moment où la plupart des participants sont focalisés sur le débat en cours. Cela est disponible pour l'ethnographe qui, en levant son nez du cercle, ne peut que remarquer qu'il est l'un des seuls à le faire, avec l'animateur qui cherche de futurs locuteurs et la personne qui réalise ces activités de *care* et qui en cherche souvent une autre à accomplir⁴³.

À l'épreuve du nouveau venu

Aux débuts de l'ethnographie, nous nous rendions particulièrement attentifs à ces activités de *care*, et parlions de gestes de l'hospitalité : souvent performés par les « grands précaires », ils manifestaient pour nous un « savoir habiter » le cercle, l'espace de la participation de la part précisément de ceux qui ne sont pas considérés comme des habitants à part entière. Il est intéressant de noter que ces activités de *care*, décrites par Pierre comme l'accueil du nouveau

d'autre part que cette forme contient en outre ses propres écueils. Par exemple, celui de la monopolisation de la parole : comment, au sein d'une telle écologie, refuser de donner la parole à celui qui la demande et dont tout le monde a vu, voire entendu, qu'il la demande ?

⁴² J. Zask, *Quand la place devient publique*, Lormont, Éd. du bord de l'eau, 2018.

⁴³ Deux précisions importantes : (1) malgré les conditions de visibilité et d'audibilité, la focalisation n'est pas continue, la latéralité reste possible : si elle est plus complexe dans une conversation à deux, elle ne pose guère de souci à quinze ou trente ; et la latéralité contribue évidemment à pluraliser les comportements. (2) L'animation peut être vue comme une activité de *care* (passer le micro à ceux qui le demandent), notamment du fait du caractère coûteux de ne pas pouvoir prendre position, de faire être le débat pour les autres en quelque sorte (comme toute règle ici, elle contient évidemment sa propre possibilité de débordement).

venu par les participants eux-mêmes⁴⁴, n'ont pas eu à être réparties en collégiale comme les autres activités qui font tenir le Parlons-En, précisément car il était entendu pour Pierre et Claire qu'elles étaient déjà prises en charge. Parmi les gestes de l'hospitalité, il y a donc tous ceux qui concernent l'accueil des nouveaux arrivants par une explicitation de ce qu'il se passe, l'invitation à s'asseoir et se présenter dans le micro, etc⁴⁵.

Du point de vue qui est le mien dans ce texte, la question du nouveau venu a trait à celle des conditions d'émergence d'un attachement au dispositif, à partir de notre capacité à nous mouvoir d'un dispositif à l'autre, d'un « ordre normatif à l'autre » : « La thèse pluraliste [des données, des formes de vie] permet de supposer qu'un même individu sait se comporter correctement au sein d'un ensemble de formes de vie (qui sont autant d'"ordres normatifs" particuliers). Ce qui conduit à suggérer que si les formes de vie sont ouvertes (ou "pénétrables" pour qui leur est étranger), elles sont en partie opaques aux non-familiers (pour ce qui touche à leur spécificité), mais en partie transparentes (pour ce qui touche aux procédés d'ajustement à un ordre normatif particulier qu'elles imposent)⁴⁶. » Albert Ogien exprime ici de manière remarquable ce que je suis amené à noter dans mon carnet à chaque Parlons-En ou presque, à savoir d'une part le fait que tout nouveau venu est en mesure de s'ajuster presque immédiatement au dispositif car il emprunte à des formats qu'il connaît (notamment, la grammaire du parler en public, celle du se comporter en public, etc.) ; d'autre part, ce qui n'empêche pas qu'il ne découvrira (ou pas) qu'au fur et à mesure la qualité particulière de cet espace de parole-là, à nul autre pareil.

Du coup, si l'ajustement individuel ne pose pas particulièrement problème, c'est bien vers le groupe des déjà-là qu'il faut se pencher pour saisir l'épreuve du nouveau venu ici. Une façon de le formuler : si l'on se montre accueillant par gestes envers lui, l'est-on autant en paroles, du point de vue de ce dont on accepte de parler avec lui ? Janine Barbot⁴⁷ note, dans le cadre des activités conversationnelles militantes, en l'occurrence des assemblées générales d'Act Up, qu'un certain nombre de débats sont considérés comme clos et que le nouveau venu précisément

⁴⁴ « C'est souvent la première action qu'ils prennent en responsabilité complète, avec une légitimité et une efficacité immédiatement perceptibles. » P. Mahey, *Pour une culture de la participation*, op. cit., p. 86-87.

⁴⁵ L'épreuve du nouveau venu est une épreuve d'hospitalité à condition de considérer également la possibilité de l'inhospitalité et d'autres formes d'infélicité : à l'égard de celui qui accapare la parole ; de l'homme politique qu'au contraire on abreuve de questions qui sont autant de mises en cause, etc. Les ethnographes doivent s'y rendre d'autant plus attentifs qu'ils ont pu en être eux-mêmes l'objet. Tous les nouveaux venus ne se valent pas.

⁴⁶ A. Ogien, « Les formes de vie d'un point de vue sociologique », in E. Ferrarese et S. Laugier (dir.), *Formes de vie*, Paris, CNRS éd., 2018, p. 139.

⁴⁷ J. Barbot, « Entre soi et face aux autres. La réunion hebdomadaire d'Act-Up Paris », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 8, n° 31, 3^e trimestre 1995, p. 113-123.

les pointe⁴⁸ : rouvrir ces débats clos fait de ces réunions de réels espaces publics, mais en même temps fragilise le groupe lui-même. Là où à Act Up il n'est pas dit qu'on soit prêt à rouvrir tous les débats, l'inverse se produit au Parlons-En. En ce sens, on peut parler d'une indéterminité du « en » de Parlons-En, qui vaudrait non seulement pour les sujets (on peut parler de tout), mais aussi pour leur caractère ouvert ou fermé (on peut rouvrir tous les sujets). Par exemple, lors du Parlons-En n° 48, on revient pour la nième fois sur la problématique fermeture des accueils de jour pendant l'été, on refait le constat dressé à chaque fin d'été les années précédentes, mais une nouvelle idée fuse : et si on faisait ouvrir les lieux par les usagers, les précaires ? Typiquement, cet exemple engage avec lui une autre explication : la réouverture de ce sujet ne se comprend pas seulement par l'indéterminité, mais aussi par la manière dont les problèmes se posent aux acteurs en présence (dans la mesure où la vie précaire est marquée par une forte saisonnalité, comparativement aux militants d'Act Up : trêve hivernale, fermeture des accueils de jour l'été, etc.).

Dans tous les cas, on pourrait parler d'atermoiements féconds, au sens où l'on n'est jamais dans le récit de l'événement (« il s'est passé ceci ou cela » ; « nous avons pris telle ou telle décision »), mais toujours dans les attermoiements qui créent les potentiels basculements, dans les hésitations qui permettent d'intensifier l'expérience⁴⁹ : il pourrait se passer cela, notamment si l'on rouvre le sujet aux nouveaux participants, et plus fondamentalement aux participants du jour (« la dernière fois, on a dit ça et ça ; vous en pensez quoi vous ? » ou « vous en pensez quoi aujourd'hui ? »). Il s'agit donc d'une ouverture radicale qui refuse le principe « les absents ont toujours tort », qui se refuse à présenter au nouveau venu un corpus doctrinaire. Cette ouverture radicale prend du temps, mais elle permet que l'instance soit indéfiniment ouverte, ce qui peut être une définition (parmi d'autres possibles) du pouvoir des liens faibles. On y voit le lien avec les questions portées par les séries télévisées : on peut avoir raté un épisode ou deux et pour autant réussir à suivre l'intrigue. Le risque de cette ouverture radicale serait de laisser certains participants (pour qui on ne ferait que parler : « Parlons-En ou cause toujours... », thématique lancinante du Parlons-En) ; mais on saisit à l'autre bout du spectre sa puissance, celle de permettre au fur et à mesure de se rendre attentifs aux variations ténues, « anaphoriques » dit Souriau⁵⁰, qui font de chaque sujet de débat un être en devenir, à intensifier.

⁴⁸ D. Vercauteren (*Micropolitiques des groupes, op. cit.*, p. 51 sq.) en parle comme des « fantômes du groupe » ; les nouveaux venus, « bien placés pour être aux aguets de ces phénomènes étranges que sont les fantômes », peuvent en devenir des révélateurs, notamment par leur « rôle actif de “naïf” » (p. 54).

⁴⁹ Cette idée est librement inspirée de D. Debaise, *L'Appât des possibles : reprise de Whitehead*, Dijon, Les Presses du Réel, coll. « Intercessions », 2015, p. 137 sq.

⁵⁰ E. Souriau, *Les Différents Modes d'existence, op. cit.*, p. 107.

Conclusion

L'ouverture radicale du Parlons-En ne préjuge pas du reste, et notamment ne démine en rien le fait qu'en tant qu'instance de débat en régime démocratique, donc pluraliste, il doit être le lieu du dissensus, de l'expression de la pluralité et non du renforcement du même. C'est l'occasion de revenir une dernière fois sur la question des liens faibles, dont il a été dit ci-dessus que la forme participative qui s'expérimente ici ne saurait s'en passer car ils attesteraient du pluralisme ; et que l'épreuve du nouveau venu serait en quelque sorte le garant mensuel que ce pluralisme est bien respecté. Dès lors, on pourrait conclure avec Isabelle Stengers que le Parlons-En serait une de ces instances aptes à « faire exister cela qu'il n'y a pas d'au-delà, de monde rêvé, sans frottement, où l'on serait enfin entre "égaux" (les bons, sélectionnés), mais qu'il y a toujours des agencements hétérogènes concrets, qui ne valent de tenir que s'ils ne tiennent pas au nom d'une cause lointaine, mais dans l'ici et maintenant de ce dont ils rendent capable⁵¹ ». La durée (le fait que cela existe depuis 2009, qu'avec la participation à la collégiale certains se voient finalement deux fois par mois, etc.) change des choses⁵², mais ne fait pas basculer durablement dans des liens forts. Car cette durée reste marquée par l'intermittence : l'engagement écologique également (le cercle ne doit son efficace qu'à la possibilité qu'il laisse de se retirer, d'aller et venir) ; le traitement thématique aussi (aucun sujet n'est clos, donc aucune absence préjudiciable).

Ces intermittences temporelles, écologiques et thématiques donnent une couleur, une qualité particulière à ce qui a lieu. Même si elles peuvent irriter (« ça n'avance pas », « on se répète depuis des mois »), elles sont, provisoirement du moins (d'autres choix restent possibles à l'avenir), et sans garantie toujours (chaque réunion constitue une épreuve), la condition du pluralisme et de l'ouverture du Parlons-En. Par tous ces éléments, le Parlons-En reste le lieu de consolidations ambivalentes et/ou paradoxales, qui *se tient* du fait de l'engagement d'êtres qui se soucient tout à la fois de débattre sur ces sujets et de les faire avancer, de se retrouver ensemble, et de faire être cette qualité particulière de débat, ce *hic et nunc* de la parole et des attentions échangées qui occasionne des « effets d'envoûtement présentiel⁵³ ». Tandis que pour

⁵¹ I. Stengers, « Postface : Un autre visage de l'Amérique ? », in Starhawk, *Rêver l'obscur*, *op. cit.*, p. 361-380, cit. p. 380.

⁵² Il est intéressant de ce point de vue de se rendre attentif à l'évolution des modalités de salutation, et notamment l'introduction de l'échange de bises entre hommes ; au-delà, de se rendre attentif aux métamorphoses d'êtres dont le Parlons-En peut être le théâtre (mais c'est l'objet d'un autre travail...).

⁵³ Y. Citton, *Pour une écologie de l'attention*, *loc. cit.*

le reste (les vingt-neuf autres jours du mois ou presque⁵⁴), on peut demeurer des étrangers les uns pour les autres ; mais des étrangers au sens de Simmel, ceux qui vont et qui viennent — des intermittents.

⁵⁴ Une telle assertion est évidemment par trop rapide : les participants peuvent se rencontrer le reste du mois sur d'autres modes, comme aidants/aidés, ou comme aidés/aidés qui fréquentent le même accueil de jour, ou comme participants qui partagent en plus d'autres engagements (militants, politiques, culturels...), qui par ailleurs fréquentent les mêmes (mi)lieux, etc.